numéro 73

MAI 2011 - 0,50 € ISSN 1165 - 3116



DÉPOSÉ LE 12 / 05 / 2011



31 MAI

NON à l'austérité *salariale!*

TOUS dans **l'action**

À l'appel des organisations CFDT - CFTC - CGC -CGT - FO - FSU - SO-LIDAIRES - UNSA

La FSU12 organise une conférence - débat le Jeudi 19 mai 2011 à 20h30 à l'IUFM de Rodez

« Quelles évolutions pour quels enjeux dans le système éducatif? »

A travers cette conférence - débat qui s'adresse à tous les acteurs de l'école, aux parents, aux élus, aux partis politiques, et s'inscrit dans la continuité de nos actions menées pour la défense du service public, il s'agit d'aborder collectivement des questions de fond et d'avancer des propositions afin de relancer la démocratisation du système éducatif.

Trois intervenants aux horizons différents nous proposeront leur point de vue et leur grille d'analyse sur l'évolution du système éducatif : Nico Hirtt, enseignant - chercheur, membre fondateur de l'Appel pour une Ecole Démocratique, Roland Hubert, co-secrétaire général du SNES, et José Tovar, animateur du « Groupe de Recherche sur la Démocratisation Scolaire ».

Sommaire:

- 1. Conférence débat du 19 mai / Action du 31 mai
- 2. Édito Sécurisez votre adresse professionnelle. 3. CDEN du 11 avril : bilan et déclaration FSU12
- 4, 5 & 6. « Travail empêché » : Retour sur la JIS
- 7. Fillon et l'école privée Tron attaque l'école primaire
- 7 (suite) Appel intersyndical au 31 mai
- 8. Rémunérations dans la Fonction Publique
- 9. Évaluations CM2 Déclaration de revenus
- 10. Postes EMF supprimés, stagiaires sacrifiés et mouve ment atrophié

1 rue de la Montagne 12300 DECAZEVILLE Tél: 05.65.43.40.11 Fax: 05.65.43.49.29 Mèl: snu12@snuipp.fr Site: http://12.snuipp.fr

professionnelle: comment la sécuriser ?



Accéder à sa messagerie professionnelle:

A cette adresse, vous pouvez recevoir des messages de l'administration. Par une procédure simple, vous pouvez transférer vos messages vers votre mail perso et changer le mot de passe pour y accéder.

Nous avons tous une adresse mail professionnelle qui est différente de l.prof. (D'ailleurs Iprof n'est pas une boite mail mais un mur sur lequel écrit l'administration...)

A cette adresse mail, vous pouvez recevoir des messages de l'administration, vous inscrire aux animations pédagogiques, correspondre avec les CPC. Vous y recevrez par exemple les professions de foi pour les élections professionnelles d'octobre 2011 qui se feront cette année par vote électronique (les modalités de vote vous seront expliquées plus tard...).

Comment atteindre cette adresse?

Tapez: http://mailtls.ac-toulouse.fr/

Pour se connecter, la procédure est identique à celle de l.prof :

Identifiant : initiale du prénom + nom de famille (éventuellement suivi d'un

Mot de passe : numen ou un autre mot de passe si vous déjà avez choisi d'en changer.

Pour sécuriser votre adresse professionnelle, vous pouvez changer de mot de passe et ne plus utiliser plus votre NUMEN (en effet celui-ci n'est pas confidentiel, il est connu par l'administration par exemple).

1. Modifier le mot de passe

Après vous être connecté, lorsque vous êtes sur la page de messagerie, allez dans l'onglet **Options** puis **Mot de passe**. Entrez votre NUMEN, puis votre nouveau mot de passe et le confirmer.

2. Transférer ses messages professionnel vers une adresse personnelle consultée régulièrement :

Pour simplifier les choses, il est possible de transférer ses mails pro vers son adresse mail personnelle:

Après s'être connecté, lorsque vous êtes sur la page de messagerie, allez dans l'onglet Options puis Paramètres puis Transfert de message. Activer la fonction transfert et entrer l'adresse mail à laquelle vous souhaitez transférer vos messages. Enregistrez vos modifications.

Le couvercle de la marmite a sauté!

De G.Tron qui annonce comme une évidence qu'il faut continuer de supprimer des postes dans la Fonction Publique à Fillon qui rend des postes au Privé, il y a une causalité forte. C'est la même causalité qu'on retrouve dans le discours politico -médiatique à la mode, qui justifie l'augmentation éhontée quoique continue des rémunérations des grands patrons, des profits et des dividendes et tend à rendre responsables de leur état les chômeurs. Comme ailleurs, désormais en France, il n'est de vertu et de mérite que dans la richesse; la pauvreté et les difficultés sont nécessairement coupables. C'est la rupture annoncée par Sarkozy.

De même que sont coupables tous ceux qui sont différents, du trop gros qui ne peut prendre l'avion, au banlieusard qu'on n'embauche pas, du Tunisien qui aurait dû rester dans son pays à la femme qui prendra certainement un congé maternité (voire un temps partiel!), du jeune turbulent au vieux ralenti, du fonctionnaire privilégié quoique suicidaire à la femme seule qui élèvent ses trois gosses avec le RSA, tous coupables, sans avoir même à y réfléchir.

Comme n'ont guère réfléchi ces responsables de la Fédération Française de Football avant de proférer, en guise d'explication commode, ces imbécilités criminelles autour des quota. S'ils méritent un désaveu général, ils ne sont néanmoins que la queue de la comète.

Ceux qui promotionnent ces tournures (de ce qu'on n'ose à peine qualifier) de pensée, ceux-là ont accès à tous les leviers, médias et pouvoirs. Ils construisent leurs rémunérations et leurs prébendes sur ces réflexes d'exclusion et de rejet. Casser les solidarités est pour eux le plus court chemin pour asseoir tant leur pouvoir que leur richesse..

Pour le SNUipp/FSU12, il n'est rien de plus urgent que de tisser et retisser collectif, solidarité et fraternité. Le service public en a besoin pour remplir sa mission; les personnels en ont besoin dans le métier comme dans leur vie privé. Les personnels comme le service public d'éducation ont grandement besoin de dignité.

L'un des chemins vers cette dignité passe par des rémunérations justes : nous serons dans l'action le mardi 31 mai pour être payé dignement!

> Le 10 mai 2011, Le bureau

Comité de rédaction : Emilie Baron, Sylvie Picard, Virginie Strazzabochi, Valérie Tavernier, Noëlle Villeneuve, Jean-Luc Tornero

Une manière de bilan après le CDEN du 11

L'IA a commencé par rappeler les conditions de la Rentrée

Sont attendus selon leurs prévisions:

- -73 élèves en maternelle [1]
- +147 en élémentaire
- -3 en spécialisé

Dans ce cadre, le rectorat demande le retrait de 20,5 postes ordinaires et 3,5 postes d'Equivalents Temps Plein (ETP) d'intervenants en langue vivante (= - 24). Cette ponction sera avérée aux termes des travaux du CDEN [2].

L'IA garde l'équivalent de 3 ETP pour la rentrée.

Le SNUipp-FSU12 est intervenu à de nombreuses reprises lors du CDEN mais, en présence des représentants des élus au Conseil Général, des maires ou du Conseil Régional, cette instance, consultative de toute facon. reste un théâtre d'ombres où fort peu de mesures sont effectivement modifiées.

De fait seules deux mesures ont reçu l'aval de l'IA : la création à F.Fabié Decazeville (RRS ex-ZEP) [3] et l'abandon de la fusion [4] des écoles P.Bert et J.Macé à Millau.

Concernant l'école Fabié à Decazeville, l'attitude de l'IA confirme qu'il ne se sent plus lié par aucune grille, aucun seuil de création dans le RRS.

Lors des réponses faites aux élus, aux représentants de la FCPE ou aux délégués des personnels, l'IA a rappelé que les écoles à classe unique ne devraient pas accueillir, si les termes règlementaires étaient respectés, des enfants de moins de 5 ans. La menace reste donc clairement posée et ce qui semble retenir l'IA ce n'est pas l'intérêt de l'enfant ou des familles mais bien les difficultés des petites communes à créer des alternatives à la maternelle. Il est donc très important pour nous que nous continuions à alerter:

les parents sur les leurres coûteux que représente-

- raient la création de "jardins d'éveil" dans les conditions actuelles
- administration, élus et représentants des personnels sur les man-uvres du privé pour contourner les freins à la scolarisation précoce.

L'IA a annoncé qu'il lui faudrait envisager de fermer des postes à la rentrée alors que les baisses d'effectifs étaient jusqu'à présent relativement peu prises en compte pour ne pas déstabiliser les équipes (et les parents).

Le SNUipp/FSU12, dans le droit fil de la déclaration FSU, n'a cessé de dénoncer l'abandon de toute ambition de qualité, symbolisée par les suppressions des postes "musée" ou "coordonnateurs" (par exemple), et les menaces qui pèsent sur toutes les écoles avec les nouvelles suppressions de postes spécialisés ou de remplaçants.

Le SNUipp/FSU12 a condamné l'impéritie de notre administration qui fait supporter de plus en plus la charge de sa politique dogmatique de suppression d'emplois par les collègues au plus près du terrain et par leurs élèves eux-mêmes. Ainsi comment ne pas prévoir que, du fait même du rajeunissement et de la féminisation de la profession, il faudrait pourvoir à des congés maternité? Comment s'accommoder que les droits des personnels soient foulés aux pieds ou de plus en plus difficilement admis que ce soit en matière d'indemnisation des déplacements ou de temps partiel?

[1] Est-ce être mal intentionné que de remarquer qu'après des années de politique de freinage des entrées en maternelle, il est logique que les espoirs du Ministère apparaissent porter quelques fruits? De toute facon, nous vérifierons à la Ren-

[2] Au contraire de ce qu'a bien voulu laisser supposer certain élu aveyronnais après avoir voté le

[3] amplement justifiée au regard des effectifs

[4] souhaitée ni par les collègues ni par les parents

Déclaration FSU12 au CDEN du 11 avril 2011

Avec à nouveau 16 000 suppressions de postes, il était prévisible que notre département serait durement touché.

Pour les écoles, le coût est de 20,5 suppressions de postes devant les classes et 3.5 d'ETP Intervenants Langues Vivantes. En 12 ans. l'Aveyron aura accueilli près de 1681 élèves supplémentaires et perdu 106 postes! Toujours plus avec toujours moins!

Vous avez choisi, M. l'Inspecteur d'Académie, de toucher le moins possible les postes devant élèves. Il est utile de rappeler ici qu'aucun poste n'était de trop, tous sont utiles à nos élèves voire indispensables. Le gouvernement, la majorité parlementaire, le Ministère, le Rectorat, les Inspecteurs d'Académie, par une succession de budgets entièrement soumis au dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite, ont clairement abandonné toute ambition de qualité et ont créé une situation intenable dans les écoles. Désormais faute de coordonnateurs, de postes « musées », c'est la qualité et le travail d'équipe qui sont en danger ; faute de RASED, c'est la grande difficulté scolaire qui est occultée, etc. Pour chacun de ces postes supprimés combien de travail supplémentaire sera demandé aux collègues dans les écoles ? Faute de remplaçants, la situation vécue sur le terrain est proprement catastrophique depuis la rentrée ou presque : des écoles connaissent une rotation des remplaçants jamais vue ; des collègues se voient devoir répartir pendant une semaine et plus, une ou plusieurs classes sans enseignant : d'autres se retrouvent face à une cinquantaine d'élèves plusieurs jours de suite... Et partout les effectifs grimpent dans les

Dans le 2nd degré, ce sont les lycées qui paient en Aveyron le plus lourd tribut à la politique d'austérité conduite par ce gouvernement : moins 13 postes en lycée général et technologique, moins 4 postes en lycée professionnel.

L'offre pédagogique est à nouveau réduite. Ainsi par exemple, en Aveyron, les élèves de 6ème et 5ème, n'auront désormais plus la possibilité de suivre l'enseignement de l'allemand en première langue

L'autonomie accrue des établissements est devenue synonyme de gestion de la pénurie et on place les conseils d'administration devant la responsabilité de choisir ce qui ne sera plus assuré demain faute

Les suppressions sont directement en lien avec des réformes qui sont très largement et vivement remises en cause : la majorité des organisations syndicales a affirmé leur opposition à la réforme de la Première, des instances comme le Conseil Supérieur de l'Éducation et le Comité Interprofessionnel Consultatif ont plus particulièrement rendu un avis négatif sur les projets de programmes ou sur la nouvelle architecture des séries STI2D, STL, STD2A, et, dans le même temps, les Régions, n'ayant pas été associées à la définition des coûts de formation pour la prochaine rentrée, ont exprimé des critiques légitimes sur la mise en œuvre de cette réforme et s'interrogent encore sur les possibilités de financement des équipements. Ces réformes, pédagogiquement fortement contestées, apparaissent crûment pour ce qu'elles sont le plus souvent : des outils structurels pour récupérer des moyens. Et malgré tout, on voudrait nous faire croire que la question des moyens n'est qu'une question annexe... et qu'avec toujours moins, les personnels pourront faire toujours mieux. C'est la même logique qui a présidé à la quasi suppression de la formation initiale : comment justifier que l'on fera mieux le travail d'enseignant sans y avoir été formé ? Désormais, le Ministre rêve à haute voix d'une armée de précaires levée grâce à Pôle Emploi pour assurer le remplacement.

Et c'est avec ça que nous construirions l'avenir ?

La FSU ne se résignera pas à cet abandon de poste : pour nos élèves, pour notre pays, pour que nous puissions continuer à être fiers de nos métiers, nous continuerons à nous opposer aux contre-réformes et à l'abaissement du service public d'éducation nationale.

"Dégradation des conditions de travail, travail "empêché" : où va notre métier ?"

« La Fonction publique connaît depuis une décennie une avalanche de contreréformes particulièrement déstabilisatrices : la L.O.L.F. et la R.G.P.P., les suppressions de postes, entraînent de profonds bouleversements, structurels comme culturels. Certains métiers sont redéfinis, d'autres supprimés. Idem pour certains établissements, IUFM, écoles d'application...

L'Éducation nationale applique avec zèle ces politiques. Elle modifie la formation des maîtres jusqu'à prôner une manière de formation sur le tas, elle élargit sans fin des missions, elle individualise les carrières, elle précarise les personnels, des filières disparaissent... De même, le ministère tend à imposer une conception du métier selon des normes supposées

La Journée d'Info Syndicale du 1er avril a bien eu lieu : l'IA s'est rendu aux raisons du SNUipp/FSU12

Après avoir abusivement attaqué l'organisation de la Journée d'Info Syndicale du SNUipp/FSU12, l'IA12 a renoncé à empêcher l'exercice du droit des personnels. Il a dû convenir face aux représentants du SNUipp/FSU12 que, malgré sa réaction quelque peu violente et très tardive, il ne pouvait entraver le droit des personnels à leur exercice syndical. Le SNUipp, démontrant qu'on peut être et revendicatif et responsable parce que déterminé, a défendu le droit des personnels et leur crédibilité face aux familles et aux mairies qui avaient été informées, dans les délais règlementaires, de la tenue de la journée d'infos. L'IA a donc pris des engagements envers les délégués présents : il accepte la tenue de la JIS, il ne prendra aucune sanction, il demande instamment à ses IEN de cesser toute menace ou toute tentative de pression.

Face à la détermination des personnels, face au droit, l'IA ne disposait que de peu d'arguments.

Dans le ton de la semaine nationale d'action du SNUipp "reconquête des droits syndicaux", il s'agit bien d'une victoire collective.

La soixantaine de collègues présents à l'IUFM ce vendredi 1er avril, malgré les pressions de l'administration ici et les manifestations d'hostilité de quelques parents et élus là, ont porté haut leur droit à l'information syndicale.

expertes, puisque importées du management privé.

Cette révolution conservatrice qui touche l'ensemble des fonctions publiques opère un changement radical de philosophie : on impose partout la culture du résultat en lieu et place de la notion de satisfaction des missions ; les contrats de droit privé se multiplient et on assiste à l'externalisation de services entiers.

Ce tourbillon de mesures tend à nous faire passer plus ou moins directement d'un service rendu à un service rentable. Cette situation inédite crée un trouble identitaire et une perte de repères.

Depuis quelques années maintenant, nous rencontrons des collègues, nous recevons des appels qui posent la question du « pourquoi travaillons-nous ? ». Certains collègues, et de plus en plus nombreux, se posent la question en termes de « je ne ferais pas ça toute la vie » voire « comment fait-on pour quitter ce boulot ? ». Lorsque cette question émerge, elle est liée à un constat : le travail qu'on fait ne correspond pas ou ne correspond plus à ce qu'on avait imaginé ou à ce qu'il était. Et il ne s'agit pas de collègues dont l'engagement dans le métier serait à classer parmi les tièdes. Au contraire, ce sont des personnes qui témoignent d'un fort attachement au métier et qui parlent de façon désabusé de leur ras-le-bol dans les cas les plus neutres ou qui lancent de véritables appels au secours pour quelques-uns... » Ce fut là le point de départ de cette journée d'information syndicale sur laquelle nous reviendrons prochainement sur notre site Internet (http://12.snuipp.fr). En effet, la complexité du dossier comme la richesse des débats auxquels il donne lieu mérite qu'on y consacre plus que quelques pages de notre bulletin.

Depuis quelques mois, le SNUipp conduit au niveau national et départemental un travail de recherche et de réflexion autour du travail enseignant en collaboration avec le CNAM (Centre National des Arts et Métiers). Le 19 mai prochain, un colloque sera organisé (auquel participera un délégué du SNUipp/FSU12) à Paris avec la participation de divers chercheurs dont Frédéric Saujat qui avait participé à une précédente journée d'information syndicale du SNUipp/ FSU12, il y a quelques années. Ce chantier de longue haleine ne se refermera pas après le 1^{er} avril aveyronnais ou ce colloque national.

Le SNUipp/FSU12 rencontrera l'IA prochainement en audience pour l'alerter sur l'ensemble des problèmes soulevés.
En tant que « directeur des ressources humaines », il est au
premier rang des responsables,
le SNUipp/FSU12 le lui rappellera, comme nous redirons
notre point de vue : nous ne
sommes pas des « ressources »
mais bien des salariés avec des
droits, des personnels avec une
mission de service public et des
personnes,

tout court.



Lors de la Journée d'Info Syndicale (JIS), Quelques paroles entendues, et situations vécues

1/ Pressions par rapport à la venue des collègues à la JIS.

Une petite école accrochée à la colline : dans un 1er temps, contactées par leur IEN, les collègues ont été menacées de retrait d'un 1/30ème de salaire pour abandon de poste, de conseil de discipline et jusqu'à la fermeture d'un poste de l'école...

Une grosse école dans une grande ville perchée sur un piton : tous les collègues qui sont venus à la JIS ont été remplacés soient 3 remplaçants trouvés dans la minute. Mais pas assez d'élèves présents pour tous ces remplaçants : un des TR a été affecté ailleurs... Une collègue de classe unique semblait avoir trouvé un terrain d'entente avec son IEN : il tâchait de trouver un remplaçant et elle, s'engageait à vérifier qu'il n'y avait pas d'enfant en errance le matin de la JIS et à attendre le remplaçant. Le remplaçant n'est jamais venu, l'IEN n'a plus été joignable...

2/ Pressions par rapport aux autorisations d'absence (qu'elles soient de droit ou spéciales), aux temps partiels (de droit ou sur autorisation).

Refus d'autorisation pour garde d'enfant malade. Valse hésitation de l'IEN pour autoriser un collègue à accompagner sa femme lors de son accouchement et à ne pas se rendre sur les lieux de son remplacement. Des collègues témoignent de leur difficulté à accepter la décision prise par l'IA l'an passé, de n'accorder aucun 80 % (même parentaux) et de refuser tous les temps partiels pour convenances personnelles. Dans d'autres départements, cela existe encore, nous avons donc un problème de traitement inégalitaire.

Une collègue maman rappelle que nous ne pouvons faire aucune rentrée scolaire de nos enfants. Que nous

« Maintenant, lorsque nous sommes absents, ça ne dérange personne, les parents sont habitués et on se répartit les élèves. Lorsque nous sommes en grève, ça ne dérange personne, il y a le SMA. Lorsque nous cherchons à exercer notre droit à l'information syndicale, ça déclenche un énorme tollé.

ne voyons aucun spectacle sur le temps scolaire. Que nous avons des difficultés à assister aux réunions de classe. Qu'avec le positionnement des animations pédagogiques et de la formation continue sur les mercredis, non seulement il est de plus en plus difficile de prendre rendez-vous chez le dentiste ou l'ophtalmo mais les frais de garde d'enfant explosent. Finalement, enseignants, mauvais parents!

3/ Problèmes de remplacements.

Il y aurait à ce jour 500 journées non remplacées depuis le début de l'année scolaire.

Une collègue affectée sur un remplacement long (de

novembre à juin) dans une grosse école, est enlevée un jour pour aller calmer les esprits dans une classe unique.

Des collègues témoignent de leur incapacité à faire fonctionner 2 classes ou plus en même temps, pour palier à une absence imprévue.

« Désormais, de plus en plus souvent, on se sent abimé par notre administration »

4/ Les frais de déplacement, les défraiements, les errances des itinérants.

Une collègue nous annonce la création d'un nouveau corps de l'EN, les JMDG (Je Me Déplace Gratuitement). Elle en fait partie en tant que mis à disposition d'un IEN, tout comme les surnombres, les animateurs soutien, les RASED, les EMF, les PESP...

5/ Problèmes de « djeun's ».

Plus de pression. Moins de formation. Plus de déplacements. Moins de frais de déplacement. Plus d'adaptation. Moins de considération. Plus de questions. Moins de réponses.

6/ Divers et variés.

« Nous sommes des machines à faire des croix dans des bulletins, dans des livrets, dans des enquêtes natio-

Que se passe-t-il dans la salle des profs d'un collège, lors de la récréation ? Une vente Tupperware ? Non, rien de cela, une vente d'heures de remplacement! Un collègue insiste pour que soient comptabilisés les congés maladie qui ne sont pas pris. On ne prend pas le temps de se soigner pour ne pas mettre les collègues en difficulté.

EN CONCLUSION:

On nous oppose sans cesse la nécessité et la continuité des services.

On fait appel à notre Conscience Professionnelle. On travaille à culpabiliser les enseignants, à nous infantiliser.

On cherche à individualiser les parcours et les carrières (primes, entretiens...).

Le service public ne signifie plus service rendu mais service rentable.

> On ronge nos droits. On affecte notre santé.

Ces tensions qui s'accroissent sont les conséquences directes de choix budgétaires et politiques qu'il est urgent de modifier, pour les personnels comme pour l'école.

Citations, Définitions et références

« Dans notre précipitation à mesurer l'historique, le significatif, le révélateur, ne laissons pas de côté l'essentiel : le véritablement intolérable, le vraiment inadmissible, le scandale, ce n'est pas le coup de grisou, c'est le travail dans les mines. »

Georges Perec

« L'infra-ordinaire »

« Lorsqu'un ouvrier tombe d'un échafaudage, l'entreprise accuse la victime de négligence, les ouvriers s'en prennent au matériel. Quant au public, il dit que c'est le métier qui veut ça. »

Joseph Barbet

« Le travail en France » Paris-Berger, 1890

«Le travail, c'est une maladie, puisqu'il y a une médecine du travail. » Michel Colucci*

SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française) –

Définition de l'ergonomie : Elle « a pour objectif d'adapter le travail à l'Homme, en utilisant les connaissances scientifiques pour transformer les machines, les outils, les dispositifs pour améliorer le confort, la sécurité, l'efficacité ».

OMS (Organisation Mondiale de la Santé) - Définition de la santé : « La santé, c'est le développement des individus, démarche qui permet un épanouissement physique, mental, permettant un état de bien-être durant la vie... »

Jean-François Verdier, directeur général de l'administration et de la Fonction Publique : « Je n'ai pas connaissance d'un écrit d'un agent qui dirait qu'il a mis fin à ses jours à cause de la RGPP »

A. Nonyme: «La forme des pyramides démontre de façon indubitable que, depuis la plus haute Antiquité, les ouvriers cherchent toujours à en faire de moins en moins.»

Anne Flottes, membre du laboratoire de psychodynamique du travail de C. Dejours:

« Le travail est une activité coordonnée dans un but d'utilité sociale dont la contrepartie est la rémunération. Cette activité répond à une prescription qui fixe objectifs, moyens et méthode. »

« Le travail a des effets puissants sur la souffrance psychique, ou bien il contribue à l'aggraver et à pousser progressivement le sujet vers la folie, ou bien il contribue au contraire à la transformer, à la subvertir même, en plaisir, au point que, dans certaines situations, le sujet qui travaille défende mieux sa santé mentale que lorsqu'il ne travaille pas. »

Reconnaissance du travail: « Celle des pairs est la plus importante. Si vos pairs reconnaissent votre travail alors ils vous intègrent, sinon il y a rejet et votre position est insupportable. Celle des usagers est basique: ils ne voient que le bénéfice qu'ils tirent de votre travail. Celle de la hiérarchie est comptable et utilitaire, elle ne juge que du résultat. »

Dominique CAU-BAREILLE *Maître de Conférence en Ergonomie :*

« Sortir le travail enseignant de l'invisibilité » Nouveaux regards n°69 dossier « Retraites, l'affaire d'une vie ». « La souffrance des enseignants » réunion débat, février 2009. « Souffrance au travail. N'y a-t-il rien à faire du point de vue syndical ? » Institut de recherches de la FSU

Yves CLOT: Titulaire de la chaire de psychologie du travail du CNAM et directeur du Centre de recherche sur le travail et le développement.

Notamment auteur de « Le travail sans l'homme » « Travail et pouvoir d'agir », « Le Travail à Cœur » et « Travail empêché ». Enregistrement d'une Conférence d'Yves Clot du 20 janvier 2011 sous le titre « « Le travail empêché. En finir avec les risques psychosociaux » : http://www.amistempsdescerises.org/spip.php?article105

Philippe DAVEZIES: «Le document d'évaluation des risques: une occasion unique pour débattre du travail. » Art. publié dans « Santé & Travail » n°63 juillet 2008

Françoise LANTHEAUME et Christophe HELOU: «La souffrance des enseignants » Une sociologie pragmatique du travail enseignant. Paris, PUF, 2008. «La souffrance des enseignants » réunion débat, février 2009.

Denis PAGET de l'Institut de Recherche de la FSU, professeur de lettres, institut de recherche de la FSU,

auteur de « Aventure commune et savoirs partagés » (ed. Syllepse / Nouveaux regards) et de « Petite histoire des collèges et des lycées » (ed. du Temps) : « Enseignant, un métier sous pression » http://www.gabrielperi.fr/Enseignant-un-metier-sous

Daniel RALLET de l'Institut de Recherche de la FSU:

« Le syndicalisme et le travail » texte issu des travaux de synthèse de nombreux stages organisés d'avril 2008 à novembre 2010.

Et l'école publique, Monsieur Fillon?

Le gouvernement continue sa croisade contre l'Ecole publique. Alors que le premier ministre a remis les lettres de cadrage à ses ministres confirmant « grosso modo » la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux pour le budget 2012, dans le même temps, il distribue des cadeaux à l'enseignement privé. François Fillon et l'enseignement catholique ont conclu un accord concernant le transfert de 4 millions d'euros au budget de l'Education nationale en faveur du privé pour la rentrée 2011.

Concrètement. les écoles confessionnelles pourront compter sur 200 postes d'enseignants supplémentaires. L'enseignement public qui connaît également une augmentation du nombre d'élèves devrait bénéficier d'une dotation de 800 postes si l'on appliquait à la lettre la répartition 80% pour le public et 20 % pour le privé. Il est particulièrement scandaleux que les élèves de l'enseignement public soient laissés pour compte alors que, par ailleurs, l'enseignement public concentre toutes les zones d'éducation prioritaire.

Le SNUipp-FSU dénonce cet arbitrage partisan et injuste du premier ministre. Ce qui est possible pour le privé, devrait l'être pour l'école publique, et ce, dès maintenant. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à participer à la journée d'action du 18 mai devant le ministère. Lors de ce rendez-vous national, des délégations d'écoles en provenance de toute la France se feront les porte-voix de l'Education publique. Il est urgent de changer de cap en matière de

Georges Tron attaque l'école primaire

Ce n'était pas le chat du journal Le Monde mais le rendez-vous de Georges Tron au Café du commerce. Le secrétaire d'Etat en charge de la Fonction publique vient de tenir des propos scandaleux à l'endroit de l'école primaire. Il assène que « 18 000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les enfants ». 18 000 enseignants fantômes ? Mais, alors, pourquoi, les Inspecteurs d'académie ferment-ils 1 500 classes ? Pourquoi suppriment-ils des postes de remplaçants et d'enseignants en RASED intervenant auprès des élèves en difficulté ? Pourquoi la scolarisation des tout petits va-t-elle continuer de chuter à la rentrée prochaine?

Enseignants, parents d'élèves et élus, mobilisés plus que jamais, apprécieront : ils savent que ce sont les conditions d'enseignement et donc de réussite des élèves qui sont mises à mal.

Pour justifier les 9 000 suppressions de postes dont sera victime l'école primaire à la rentrée prochaine, Georges Tron joue même à l'affabulateur. Non, les RASED ne se focalisent pas de manière excessive sur les problèmes de comportement des élèves. Ils sont une aide spécialisée indispensable pour que tout enfant trouve sa place dans l'école afin de mobiliser ses connaissances et s'investir dans les apprentissages.

Quant aux doux relents passéistes sur les effectifs de 35 à 40 élèves à une époque où à peine 20 % d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat, on est en droit d'attendre un peu plus de hauteur de vue de la part d'un représentant de l'Etat.

Si ces provocations annoncent les prochaines coupes du budget 2012, le secrétaire d'Etat doit alors revoir sa copie. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite doit cesser. Un collectif budgétaire doit être mis en place. Face aux inégalités scolaires, l'école primaire déjà sous-investie dans notre pays doit être une des priorités de notre pays. C'est ce message que portera le SNUipp le 18 mai lors de son action nationale devant le ministère.

NON à la politique d'austérité salariale ! TOUS dans l'action mardi 31 mai

Les organisations syndicales (CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA), réunies ce jour, condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle -ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre *a minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.

Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elles continuent à demander la mise en ¬ uvre rapide de mesures de rattrapage.

Les organisations signataires réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction Publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- · Les mesures de rattrapage ;
- · Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- · Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.

Pour ce faire, elles appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, arèves...

Rémunérations dans la Fonction Publique

A propos du dossier remis par le ministre à l'occasion du rendez vous salarial du 19 avril 2011

Le document remis par le gouvernement à l'occasion du rendez vous salarial du 19 avril 2011 est muet sur l'augmentation des retenues pour pension intervenue en janvier 2011, et programmée jusqu'en 2020 (une journée de traitement par mois perdue à terme!).

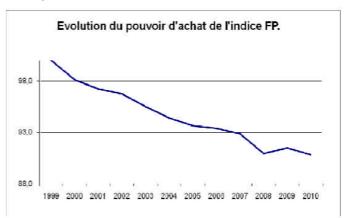
1. Comment le gouvernement peut-il afficher une progression du pouvoir d'achat?

Selon le gouvernement, le pouvoir d'achat augmenterait de 3,6% en 2009 et de 2% en 2010. Ces résultats sont établis à partir de l'indicateur « le plus favorable », la rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) : la moyenne est calculée uniquement pour les agents présents deux années de suite ; elle intègre l'ensemble des effets (valeur du point, évolution de la grille, des indemnités, avancement et promotion).

© Choisir cet indicateur (RMPP) pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, c'est nier le droit à la carrière.

Depuis 2008, la DGAFP publie un indicateur (ITB-GI) intégrant les évolutions de la grille indiciaire (mesures catégorielles ou relèvement du minimum) et ceux de la revalorisation du point. En dehors de l'année 2009, l'évolution est toujours inférieure à celle des prix. On retiendra que sur la période 2001-2010, l'indice ITB-GI a reculé de 6,3% tandis que l'indice de rémunération a reculé lui de 9,2%.

© C'est une politique assumée de dégringolade de la valeur du point d'indice. Elle a pour effet de diminuer la rémunération des plus récemment recrutés par rapport à leurs aînés. Qu'est ce qui justifie qu'un fonctionnaire recruté aujourd'hui a et aurait au long de sa carrière, un pouvoir d'achat inférieur de 10% environ à celui qui a été recruté il y a dix ans ?



2. Une politique d'individualisation

Selon le ministère, les principaux facteurs de « progression des rémunérations » ont été en 2010 les mesures individuelles (52%), les mesures générales (évolution de la valeur du point, points additionnels) (25%) et les mesures statutaires et indemnitaires (23%).

Les mesures générales ne représentent que 25% des mesures.

Pour la Fonction Publique d'État (FPE), le nombre de bénéficiaires a augmenté de 15,6% entre 2007 et 2008, de 23% entre 2008 et 2009, de 13% dans la FPTerritoriale entre 2008 et 2009, attestant du poids de plus en plus grand de ceux dont le traitement n'a pas maintenu le pouvoir d'achat.

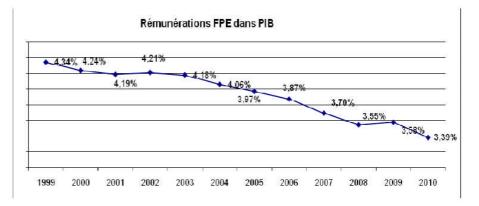
S Les agents dont le traitement stagne sont de plus en plus nombreux.

3. Écarts de salaires H/F

Les écarts de salaires hommes / femmes sont plus réduits dans la Fonction publique (15,9% dans la FPE contre 23,6 dans le Privé mais 28,7 dans la FPH...).

© Cette situation plus favorable de la FP qui demande à être améliorée, est mise en cause par la politique d'individualisation.

4. Dépenses de rémunération



Dépenses de rémunération dans la Fonction publique de l'Etat, hors rémunération des enseignants des établissements privés, hors pensions.

port au PIB avait été maintenue à son niveau de 1999. Il manque 18 milliards d'euros.



Le ministère persiste dans ses mauvais choix en matière d'évaluation. Il vient d'annoncer au SNUipp-FSU que les évaluations nationales de CM2 se dérouleront dorénavant en fin d'année scolaire à partir de

Après avoir longtemps entretenu un double discours sur ce dispositif présenté à la fois comme diagnostic et bilan, le ministère vient de lever le voile sur ses véritables intentions : ces tests ne sont que des évaluations bilans et rien d'autre. Leurs résultats ne serviront pas aux élèves mais seulement au ministère pour disposer d'indicateurs statistiques dans le seul but de piloter le système éducatif. Le SNUipp-FSU a toujours affirmé que cet objectif pouvait être atteint en travaillant sur un échantillon représentatif.

Depuis leur mise en place, ces évaluations ont brillé par un manque de rigueur scientifique et une utilité pédagogique très contestable. Les enseignants ont toujours regretté qu'elles ne permettent pas de comprendre la nature des réussites et des erreurs des élèves ainsi que leur mode de raisonnement. Des informations pourtant indispensables pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

Placées ainsi en fin d'année, ces évaluations ne seront pas exploitables par les enseignants à moins que l'intention du ministère ne soit de rétablir, à terme, un examen de passage en 6^e. L'évaluation, ainsi placée, loin d'améliorer l'articulation école-collège, constitue une rupture encore plus marquée dans la scolarité, fragilisant d'autant plus les élèves les plus en difficulté. Au contraire, le SNUipp-FSU rappelle que les enseignants ont besoin d'évaluer les élèves pour les aider à progresser et non pour les classer ou les sélectionner. Il demande l'abandon de ce dispositif et de véritables formations et outils professionnels au service de la réussite de tous les élèves

Déclaration d'impôts sur le

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pour votre déclaration.

La date limite de dépôt de la déclaration d'impôt sur le revenu 2010 est fixée au 31 mai 2011 à minuit pour la version papier (si un report de la date intervient, il est annoncé par voie de presse).

Un délai supplémentaire par rapport à la date de dépôt de la déclaration papier est accordé en cas de télé déclaration par internet, sauf modification ultérieure jusqu'au jeudi 9 juin (pour les départements numérotés 1 à 19).

Si vous déclarez par internet pour la première fois, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 20 € si vous êtes imposable et que vous choisissez de payer votre impôt par internet, par prélèvements ou par mensualisation.

Salaires et traitements

Ces éléments sont pré-remplis à partir des montants déclarés par les employeurs. Sont imposables la totalité des revenus d'activité perçus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, y compris toutes les indemnités ayant un caractère de salaire, ainsi que les sommes perçues en contrepartie d'heures supplémentaires non défisca- jettie à la CSG, à la CRDS et à la RAFP lisées

Heures défiscalisées

Les heures supplémentaires effectuées au titre du soutien scolaire et des études sont défiscalisées pour celles y a 3 déclarations à faire: 1 pour chaeffectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010. Par conséquent, ces rant séparément les revenus personheures ne doivent pas être déclarées. Le modèle de déclaration des revenus jusqu'à la date du mariage ou PACS, 1 a été modifié par ajout d'une ligne commune depuis la date de mariage et "heures supplémentaires, revenus exonérés", avec possibilité de corriger si le montant indiqué est inexact ou non renseigné. Attention dans ce cas à prochain). bien expliciter les raisons des corrections effectuées.

ISSR

Les indemnités correspondant au remboursement de frais engagés par le salarié ne sont pas imposables. L'ISSR n'est pas un élément de salaire mais

un remboursement forfaitaire de frais des déplacements effectués. Elle n'est donc pas imposable, sauf si on opte pour une déclaration aux frais réels.

Cotisation syndicale ouvrant droit à réduction d'impôts : cotisation 2009 -2010. La réduction est égale à 66 % du montant de la cotisation syndicale indiquée sur la déclaration (sauf si déduction des frais réels).

Il faut joindre l'attestation adressée par la section départementale du SNUipp-FSU. En cas de déclaration par internet, ne pas envoyer l'attestation (mais la garder en cas de demande ultérieure du centre des impôts).

Indemnité Représentative de Logement (IRL)

L'IRL (taux de base et majorations éventuelles de la commune) constitue un avantage en argent soumis à l'impôt sur le revenu au même titre que le traitement principal (la majoration familiale de cette indemnité est soumise au même régime que l'indemnité elle-même). L'IRL s'additionne donc aux revenus à déclarer.

Logement de fonction des institutrices et instituteurs

Le logement de fonction est un avantage en nature constituant un élément de la rémunération ; la valeur est assuet donne lieu à déclaration fiscale au titre de l'impôt sur le revenu.

Mariage ou PACS

En cas de mariage ou PACS en 2010, il cun des époux ou partenaires déclanels perçus depuis le 1er janvier 2010 PACS et comprenant les revenus du ménage jusqu'au 31 décembre 2010 (la triple déclaration disparaîtra l'an

Pour ce qui concerne les autres éléments de revenus à déclarer, déductions diverses etc. et pour toutes précisions complémentaires, nous contacter



Postes EMF supprimés, stagiaires sacrifiés et mouvement atrophié

A la rentrée 2011, l'Aveyron accueillera seulement 8 PES (professeur des écoles stagiaires) au lieu de 22 cette année, de ce fait l'IA supprime des postes d'EMF sur le département...

Petit bilan et perspective par rapport à cette « formation ».

Le bilan

Après une période de compagnonnage auprès d'un EMF de septembre aux congés d'automne, très appréciée, les PESP sont utilisés, cette année, comme remplaçants et donc envoyés dans des stages (normalement stages de formation) pour le moins divers et parfois compliqués : postes fractionnés, CLIS, ZEP...Pendant ce temps d'autres PESP sont envoyés en remplacement de congés longs jusqu'à la fin de l'année, leurs stages s'apparentent donc à faire liste supplémentaire pendant un an !

*Qu'en est-il des étudiants en master ?*De ce coté aussi, on ne peut que constater un abandon flagrant de la formation :

- les étudiants inscrits en master doivent faire un mémoire, ils sont suivis par des enseignants chercheurs qui ne sont pas des pédagogues, ils construisent des mémoires universitaires de recherche et les EMF sont sollicités pour aider à leur construction, fournir des lieux d'expérimentation et apporter des aides dans les lectures et recherches. Les enseignants qui ne sont pas EMF ne peuvent assurer ce suivi en plus de leur temps de travail. En conséquence beaucoup d'étudiants se retrouvent seuls pour construire leur mémoire et la dimension pratique de leur travail est très réduite et même parfois absente. Où est la formation au métier d'enseignant dans ces conditions ?
- les étudiants en master 2 ayant réussi la partie écrite du concours sont envoyés en stage en responsabilité pendant 15 jours sans aucune visite. Ils sont lâchés et laissés seuls face à leurs premières expériences de classe. Il ne s'agit pas de formation dans ces conditions!
- les stages d'observation et pratique accompagnée effectués par les étudiants en Master ne donnent lieu a aucune évaluation, cela est également révélateur de l'importance donnée à la formation pratique au métier d'enseignant, aucune importance ?!

Pourtant les étudiants sont demandeurs de tels stages car cette confrontation avec la réalité d'une classe soutenue par un enseignant EMF aide à la formation. Ils expliquent que cette dimension pratique est cruellement absente à l'université. Les MAT - Maîtres d'Accueil Temporaires - (sollicités pour les stages d'observation et pratique accompagnée dit SOPA) n'ont pas à faire ce travail de retour et analyse des pratiques avec les étudiants de Master 1, "ils sont là pour montrer sans expliquer" alors que les EMF doivent former !

La formation pratique des P.E. s'éloigne donc encore. Et l'an prochain alors ?

SUPPRESSIONS DE POSTES D'EMF: La gestion comptable

des postes d'enseignants EMF (moins de stagiaires donc moins d'EMF) montre que l'administration n'accorde guère de considération (aucune ?) du travail fourni par les personnels nommés sur ces postes. On propose aux EMF dont les postes seront supprimés de faire MAT l'an prochain!

LA FORMATION INITIALE sera bel et bien la dernière roue de la charrette. Cette fois c'est clair, l'administration considère les stagiaires avant tout comme des moyens d'enseignement, reléguant les nécessités de formation initiale au second plan.

Les choix effectués de suppressions de postes et de non remplacement des départs à la retraite, de « sous calibrage » des postes au concours, selon l'expression même de l'administration, vont entraîner une situation inédite sur certains départements : moins d'enseignants que de postes.

LES STAGIAIRES SERONT SUR POSTES dès la rentrée.

Alors que cette année, ils n'ont pris la pleine responsabilité de la classe qu'après les vacances d'automne (et que la nécessité d'entrée progressive dans le métier a été largement plébiscitée par ces collègues), l'administration, sur injonction du ministère, va les projeter dès le 1er septembre en responsabilité dans leur classe. Remarquons de plus que les écoles concernées n'ont pas été prévenu par l'administration, ni des choix d'implantation, ni des conséquences que cela implique pour les écoles.

Ces décisions auront un impact profond sur la formation continue et le mouvement des personnels.

- LA FORMATION CONTINUE sera amputée fortement d'une part par la nécessité d'utiliser les BDFC (remplaçants formation continue) pour remplacer les stagiaires durant les « périodes de formation », d'autre part par le manque de moyens de remplacement BD congés maladie auquel l'administration devra palier par l'utilisation de Brigades de remplacement formation continue
- LE MOUVEMENT DES PERSONNELS, déjà très contraint et limité par la multiplication des postes à profil et des postes fléchés, va encore être réduit car des postes se verront « réservés » pour y placer les PES.

Au final, c'est moins de possibilité de mutation pour tous, moins de formation continue, et une formation initiale encore davantage dégradée.

Nous voyons poindre avec cette situation inédite de sous effectif, le RISQUE D'APPARITION DE PRECAIRES sur des postes d'enseignement dans le premier degré.

Les choix faits par le ministère et son administration départementale renforcent notre détermination pour exiger un collectif budgétaire pour l'École Publique, c'est ce que nous ferons le 18 mai sous les fenêtres du Ministre à l'appel du SNUipp/FSU.